



Cabinet du Secrétaire d'Etat chargé des Transports,
de la Mer et de la Pêche

Paris, le lundi 30 mars 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conclusions de la commission d'enquête publique sur les projets de LGV Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax

Alain Vidalies, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, vient d'être informé des conclusions de la commission d'enquête publique sur les projets de lignes à grande vitesse Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax, vers l'Espagne.

Le maître d'ouvrage, SNCF Réseau, dispose désormais d'un délai de quatre mois pour répondre à ces conclusions. C'est à ce moment là seulement que l'Etat sera saisi de l'intégralité des conclusions et de cette réponse.

Le Gouvernement sera appelé à prendre sa décision dans un délai de dix-huit mois, après avis du Conseil d'Etat. Le respect de cette procédure impose aujourd'hui l'absence de toute conclusion prématurée tirée de l'avis de la commission d'enquête publique.

Contact presse :
Service de presse:

01 40 81 77 57
secretariat.presse-transport@developpement-durable.gouv.fr

244, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS
www.developpement-durable.gouv.fr
@ecologiEnergie